

***COMPTE RENDU DES RENDEZ-VOUS DE LA
CONCERTATION***

REUNION DU 3 JUILLET 2013

EXCUSES (pour cause d'agenda)

M. Dominique RAMARD : Président de la commission environnement
Mme Armelle HURUGUEN: Conseillère Générale
M. Frank BELLION : Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
M. Alain ROUE : Cars de l'Elorn
Mme Marie-Hélène NEDELLEC : GE Iroise
M. Jean BILLON : Mairie de St Sauveur
M. Philippe LOOS : Sous-Préfet de Morlaix

PRESENTS

Représentants de l'industriel :

M. Marcos PEREZ-DIAZ : Directeur général adjoint en charge de la production chez Direct Energie
M. François GUERIN : Chargé de mission concertation sur le projet de Landivisiau

Membres présents

M. Jean-Pierre BRETON : Premier vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, Maire de Sizun
Mme Laurence CLAISSE : Première adjointe au maire de Landivisiau
Mme Marguerite BLEAS : Conseillère municipale de Landivisiau, représentante du groupe d'opposition municipale
M. Raymond MERCIER : Conseiller général de Guiclan, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, Maire de Guiclan
M. Luc BERNARD-CATINAT : Directeur développement économique à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix
M. Emmanuel REMEUR : Conseiller industrie à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix
M. Alain GUILLERM : Elu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix
Mme Mathilde FREYARD : CCPL
M. Jean LE VOURC'H : Président de l'association GESPER
M. Yves EDERN : Membre de l'association GESPER
Mme. Aline MADEC : Représentante de Pôle Emploi
Mme Anne VAN DER MEERSCH : conseillère technique à la mission locale du Pays de Morlaix
M. Luc PETIT : Directeur de la mission locale du Pays de Morlaix
Mme Catherine RUSCIO : Directrice de l'association Recherche Travail de Landivisiau
Mme Claudie LE MARTINEL : Studio Communica
M. Pierrick REMOND : Relais du VERN
M. Bertrand LE METAYER : Agence Temporis
M. Herve SEVENOU : Elu à la Chambre d'Agriculture
M. Lionel GOSSELIN : Responsable de Quéguiner Matériaux

1.

INTRODUCTION

La réunion s'est déroulée le 3 juillet 2013 à partir de 18h à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. Cette réunion constituait le 5^{ème} « **Rendez-Vous de la Concertation** ».

2.

DESCRIPTION DES ECHANGES

Lecture des courriers reçus

M. Jean Pierre BRETON a lu le courrier de l'association « Commana doit dire non à la centrale ». Ce courrier est versé à l'annexe du présent compte-rendu. A ce titre, la plupart des membres présents regrettent l'absence de l'association.

Rappel de la démarche de la plateforme des engagements

L'objet de ce 5^{ème} Rendez-Vous de la Concertation est de permettre aux membres de l'instance de suivre la mise en œuvre de la plateforme des 35 engagements pris par la Compagnie Electrique de Bretagne.

Il est rappelé que la plateforme des engagements est issue des réflexions des groupes de travail qui se sont réunis pendant l'année 2012. Les 8 groupes de travail ont formulé 84 propositions, dont 72 ont été acceptées par la Compagnie Electrique de Bretagne. Ces 72 propositions ont été synthétisées au sein de la plateforme des 35 engagements. Ces engagements ont été signés par la Compagnie Electrique de Bretagne, Georges Tigréat, Président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, le 28 février 2013.

Les 35 engagements se répartissent en 6 thèmes :

- Les retombées économiques,
- L'emploi local,
- Les partenariats écoles-entreprises,
- Le développement durable,
- L'environnement et l'intégration paysagère,
- L'intégration du chantier dans la vie quotidienne.

Suivi de la mise en œuvre des engagements

Retombées économiques

La séance a principalement porté sur la thématique des retombées économiques. La plupart des engagements de cette thématique ont fait l'objet d'un programme de mise en œuvre.

L'engagement n°3 (information des entreprises) fait l'objet d'un échange détaillé. Cet engagement a été concrétisé par une « Journée Entreprises » qui a eu lieu le 12 juin dernier. 80 entreprises ont participé à cet événement destiné à leur présenter en détail le chantier, les besoins en termes de métiers et de main d'œuvre. De nombreuses manifestations d'intérêt ont été enregistrées. La Compagnie Electrique de Bretagne s'est engagée à mettre en place un suivi particulier des entreprises qui se seront manifestées.

Compte-rendu du 5^{ème} Rendez-Vous de la concertation du 3 juillet 2013

Les échanges ont principalement porté sur le découpage et la communication des futurs lots pour faciliter la participation des entreprises locales.

La Compagnie Electrique de Bretagne explique que l'engagement n°6 (interface constructive entre les niveaux de sous-traitants) doit avoir pour objet de permettre aux entreprises de taille intermédiaire de se positionner pour participer. La Compagnie Electrique de Bretagne s'engage à travailler avec les sous-traitants de rang 1, qui devront veiller au bon niveau de découpage et effectuer des appels d'offres en français.

Toujours sur la thématique des retombées économiques, l'engagement n°1 (Guide des commerces) est en cours de mise en œuvre. Des réunions ont été organisées pour réfléchir sur le bon format de ce futur guide, sa diffusion, son contenu.

Autres thématiques

Les échanges ont aussi porté plus brièvement sur d'autres thématiques. En matière d'emploi local, la mise en œuvre de l'engagement n°9 (inciter les sous-traitants à faire appel au guichet unique) est prévue pour septembre.

Sur la thématique « partenariat écoles-entreprises », un débat a été organisé avec les étudiants de Telecom Bretagne sur le projet.

En matière de développement durable, plusieurs engagements ont été mis en œuvre. Les engagements n°16 (Certificats d'économie d'énergie) et n°17 (Valorisation transparente des certificats d'économie d'énergie) ont fait l'objet de nombreuses initiatives pour améliorer la visibilité des artisans locaux et mettre en œuvre des mécanismes de rachat transparents. L'engagement n°19 (Déploiement sur le territoire d'un abaisseur de tension) est en cours, avec la mise en place de deux boîtiers tests « Varilum » sur la commune de Landivisiau.

En matière d'environnement et d'intégration paysagère, l'engagement n°25 (Echange avec des riverains sur des installations existantes) a été réalisé par l'organisation d'une visite de la centrale de Toul de technologie équivalente. La Compagnie Electrique de Bretagne a regretté, en séance, que sa proposition d'organiser un second voyage ait été déclinée par les associations opposantes au projet, associations initialement présentes aux 1^{er} rdv de la concertation.

L'engagement n°27 (exposition de représentations architecturales de projets similaires) se traduit par l'exposition d'une maquette et de photos dans l'espace d'information sur le projet, ouvert à Landivisiau.

3.

DECISION POUR LA SUITE

Il est décidé d'organiser une nouvelle réunion de suivi de la mise en œuvre des engagements à l'automne 2013. Cette réunion sera centrée sur les engagements liés aux thèmes du développement durable et de l'emploi local.

ANNEXES

La plateforme des engagements est disponible sur demande à l'espace d'information situé au 32 rue Joseph Pindivic 29 400 Landivisiau pendant les horaires d'ouverture.

Le document est aussi téléchargeable à l'adresse internet suivante :

http://www.landivisiau-lacentrale.com/uploads/tx_vannews/CEB_livret_web_060613.pdf

Association « Communa dit non à la centrale »		Communa dit non à la centrale	
Kerlabil		Communauté de Communes	
29450 Commana		du Pays de Landivisiau	
BYRUMP	couvrir au v'l le	P	✓
C	egla	DCS	
BNY	SI	VP	
TTC	RSC	JBP	RM
HQ	BAN	JJ	MCH
COM		FH	JMP

Commana, le 27 juin 2013

A Monsieur Georges Tigréat,
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Landivisiau

Objet : notre participation au 5^{ème} « Rendez-vous de la concertation », réponse à votre invitation.

Monsieur,

Nous avons reçu une invitation au 5^{ème} « Rendez-vous de la concertation » du mercredi 3 juillet 2013. Celle-ci émane aujourd'hui de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et non plus de votre structure. Il y a de quoi s'y perdre : l'organisateur de ces rendez-vous est-il une structure privée ou une collectivité publique ? En tout cas, notre association a décidé une nouvelle fois de ne pas y participer.

Par ces rendez-vous, vous prétendez répondre à nos interrogations ; or d'une part vous ne répondez pas à toutes les questions qui vous ont été posées et d'autre part, les quelques réponses que vous donnez nous montrent votre capacité à éluder la vérité et à manipuler l'opinion.

Non, nous ne « désertons pas la concertation » parce que nous craignons que nos arguments ne résistent pas à un débat contradictoire », comme Direct énergie a osé le prétendre dans la presse : le scénario alternatif à cette centrale, élaboré par le bureau Horizons (bureau spécialisé dans les questions d'énergies), mandaté par le collectif GASPARE, nous prouve, chiffres à l'appui, que ce projet est inutile et d'un autre âge, sans parler de son coût, de ses conséquences environnementales et de son impact sur la santé : la conférence donnée en avril à Landivisiau par le Professeur Belpomme ne nous a pas rassurés sur ce point.

Non, les travaux du bureau Horizons n'ont pas été réalisés à partir de données fantaisistes, comme Direct énergie aime à le faire croire, mais à partir de données issues des institutions elles-mêmes (RTE, etc...).

Tant que la concertation ne portera pas sur la question fondamentale du bien-fondé de la construction d'une telle centrale, nous pensons que notre participation ne ferait que servir vos intérêts en cautionnant votre communication sur ce projet.

Nous vous remercions de porter la position de notre association à la connaissance des participants au prochain « Rendez-vous de la concertation ».

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cécile Bourel
Présidente de « Communa dit non à la centrale »